

Accidents dans les transports

ACCIDENTS CORPORELS DES TRANSPORTS

En unités

	2009	2014	2019
Route			
Nombre d'accidents	72 315	58 191	56 016
Tués ¹	4 273	3 384	3 244
Blessés hospitalisés ²	33 323	26 635	19 609
Ferroviaire			
Nombre d'accidents	171	177	123
Tués	76	66	53
Blessés	61	74	39
Aérien			
Nombre d'accidents	86	72	71
Tués	90	57	39
Blessés	36	57	49
Maritime (y compris plaisance)			
Nombre d'opérations de sauvetage coordonnées par les CROSS ³	7 434	10 368	13 507
Tués ou disparus	398	524	288
Blessés	645	598	1 119

¹ Victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

² Victimes non décédées dont l'état nécessite des soins médicaux (blessés) et dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

³ CROSS : Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage.

Note : les personnes tuées dans un accident ferroviaire sont les usagers de la route tués en franchissant un passage à niveau, les cheminots tués pendant des travaux ainsi que les usagers ferroviaires tués dans un accident ferroviaire. Champ : France métropolitaine.

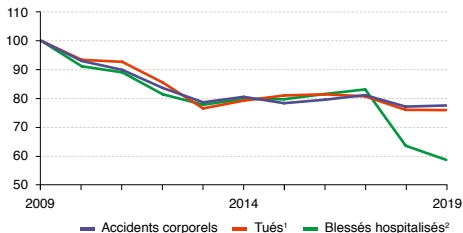
Sources : ONISR ; SNCF Réseau ; BEA ; DGITM/DAM (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Avec 71 accidents survenus en 2019, le nombre d'accidents corporels aériens est en baisse par rapport à 2018 (92 accidents) et retrouve le niveau de 2014. À l'inverse, le nombre d'accidents ferroviaires est en légère hausse avec 123 accidents survenus sur le réseau ferré en 2019 (contre 119 en 2018), mais il est nettement inférieur au niveau de 2009.

En 2019, le nombre d'accidents maritimes (opérations de sauvetage) croît de 4,6 % par rapport à 2018 et atteint son plus haut niveau depuis dix ans. Il s'accompagne d'une hausse du nombre de personnes secourues ou assistées (+ 11,2 % par rapport à 2018), et d'une diminution du nombre de blessés (- 1,2 % par rapport à 2018) et de morts ou disparus (- 1,7 % par rapport à 2018). Au cours des dix dernières années, les accidents maritimes ont augmenté de 6,2 % par an en moyenne.

ÉVOLUTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Indice base 100 en 2009



¹ Victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

² Victimes non décédées dont l'état nécessite des soins médicaux (blessés) et dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation. Les pratiques d'enregistrement par les forces de l'ordre des blessés hospitalisés ont évolué en 2018.

Champ : France métropolitaine.

Source : ONISR (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

En 2019, le bilan de l'accidentalité en France métropolitaine s'établit à 56 016 accidents corporels impliquant 3 244 victimes décédées et 19 609 victimes blessées hospitalisées. Le nombre d'accidents corporels augmente légèrement (+ 0,4 % en 2019 par rapport à 2018), contrairement au nombre de morts qui reste stable (- 0,1 %) et au nombre de blessés hospitalisés qui diminue (- 7,7 %).